



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

La Ministre

Paris, le 4 juillet 2017

N/Réf. :

Madame la présidente, messieurs les vice-présidents,
Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

Dans l'impossibilité d'être parmi vous aujourd'hui, je souhaitais toutefois vous adresser ce message, à vous Madame la présidente, aux vice-président(es) et à tous et toutes membres du Conseil.

Je connais le rôle central que vous jouez dans le champ des politiques de l'autonomie, et de ce Conseil qui rassemble tous les acteurs engagés dans ces dernières.

En tant que ministre des solidarités et de la santé, je suis très attachée aux politiques de l'autonomie. J'ai conscience qu'elles portent des enjeux sociétaux majeurs : le vieillissement de notre population, une exigence de solidarité, une certaine vision de la place de chacun au sein de notre société quelles que soient ses fragilités ou son handicap qui interpelle toutes les politiques publiques. Elles concernent des millions de personnes, en situation de handicap ou de grand âge, directement ou à travers leurs proches et de leurs aidants. Un effort budgétaire conséquent et nécessaire leur est consacré.

Des réformes structurantes sont d'ores et déjà en cours pour améliorer les réponses apportées à nos concitoyens en situation de handicap ou de perte d'autonomie : la loi ASV, des réformes tarifaires majeures, la stratégie de transformation de l'offre médico-sociale, l'évolution de l'accompagnement des personnes dans l'accès aux droits et aux services mais aussi la volonté d'une meilleure articulation entre les acteurs sanitaires et médico-sociaux. Ce secteur bouge grâce à la dynamique de ces acteurs et à l'aiguillon d'attentes sociales en profonde évolution. Les projets de la mandature permettront d'aller plus loin.

Sophie Cluzel qui a ouvert vos travaux ce matin, porte auprès du Premier ministre une politique du handicap, qui mobilise tous les pans de l'action publique et tous les ministres et j'y apporterai ma pleine contribution avec les leviers de mon ministère : accès aux soins, lutte contre la pauvreté, politique familiale et de l'enfance.

Ma feuille de route comporte les priorités suivantes dans le champ de l'autonomie des plus âgés. D'abord la pleine et entière application de la loi ASV, y compris dans ses dimensions sociétales au-delà du champ médico-social. Je souhaite pouvoir faire un bilan, avec les acteurs concernés, - départements chefs de file de l'action sociale, associations, fédérations, caisses nationales -, pour m'assurer que toutes les personnes âgées concernées bénéficient des avancées de la loi et partager les bonnes pratiques.

L'objectif de maintien à domicile de ceux qui le peuvent et le souhaitent sera consolidé avec l'engagement de travaux dès la rentrée sur la tarification des services et la poursuite des chantiers relatifs aux soins à domicile. Je souhaite en outre que les travaux relatifs à l'habitat inclusif, pilotés par la DGCS, en lien avec la CNSA et le ministère en charge du logement, avec l'ensemble des

acteurs intéressés, soient consolidés. Toutes les formes d'habitat inclusif et partagé, et en particulier l'hébergement intergénérationnel, doivent être soutenus pour diversifier la palette des réponses et la transformation de l'offre médico-sociale poursuivie.

Je veillerai en outre au déploiement de tous les dispositifs visant à éviter les hospitalisations inutiles, à faciliter le retour à domicile, à développer l'hospitalisation à domicile au sein des établissements médico-sociaux. Avec le Président de la République, je tiens à faire avancer les réponses apportées aux aidants, en termes de répit, de santé et aussi de conciliation de leur vie professionnelle et de rôle d'aidant.

Enfin, la priorité que je consacrerai en matière de politique de santé au renforcement de la prévention se retrouvera bien sûr s'agissant des personnes âgées et des personnes handicapées et de la politique de l'autonomie : empêcher ou retarder la survenance des maladies, limiter et réparer les atteintes physiques ou neurologique, mieux intégrer les interventions soignantes, médico-sociales et sociales...

Nous savons tous qu'à l'horizon de 2025, les enfants du babyboom d'après-guerre seront octogénaires et qu'il faut se préparer à ce choc démographique. Je souhaite donc lancer une étude prospective sur les besoins d'accueil à terme, pour ne pas être pris au dépourvu. Le profil des personnes âgées entrant en EHPAD est d'ores et déjà marqué par des états de dépendance plus lourds ; il faut le prendre en compte dans l'adaptation des réponses, tout en faisant en sorte que les EHPAD restent des lieux de vie, avec des projets d'accompagnement alliant intimement soins et attention portée à la qualité de vie. Je sais que le reste à charge est également une préoccupation forte et j'attends la présentation des travaux engagés par la HCFEA qui serviront de base de réflexion collective.

Face à toutes ces évolutions, j'attends beaucoup de la CNSA et de son Conseil. Ce conseil doit être, en responsabilité, un lieu de débats, d'échanges et de propositions sur les politiques de l'autonomie et contribuer à en éclairer les enjeux d'aujourd'hui et aussi de demain. J'aurai à cœur d'associer tous les acteurs aux réformes et projets que je porterai.

En cette période de réformes denses, nous devons tous appuyer les acteurs de l'autonomie et j'attends qu'à votre écoute et celle du terrain, votre action contribue à nourrir les projets nationaux.

Je tiens également à remercier chaleureusement et rendre hommage à madame Guinchard qui achèvera fin septembre son mandat de présidente, pour tout ce qu'elle a apporté à la CNSA et aux politiques de l'autonomie ces dernières années. Je sais l'importance de cette mission, exercé dans un contexte personnel difficile, et combien sa hauteur de vue et son engagement ont pu enrichir vos travaux.

Je salue enfin Geneviève Gueydan pour son investissement à la direction de la CNSA pendant ces trois ans. Son mandat s'achève le 31 juillet, et c'est un nouveau binôme de président et de directeur qui portera les projets de la mandature.

Je vous donne rendez-vous au Conseil du 21 novembre et rencontrerai d'ici là une émanation du Conseil.